SIVOM DES COMMUNES LITTORALES DE LA BAIE D'AIGUES-MORTES



TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES-MORTES

PROJET

MAI 2006 1711476R2



SIVOM DES COMMUNES LITTORALES DE LA BAIE D'AIGUES-MORTES



TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES-MORTES

PROJET

Mai 2006 1711476R2



SOMMAIRE

1.	Intr	ODUCTION	1
2.	DES	CRIPTION DES TRAVAUX ENVISAGES	2
	2.1.	GENERALITES	2
	2.2.	RAPPEL DES CONDITIONS NATURELLES	
	2.3.	TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE PALAVAS-LES-FLOTS A CARNON.	
	2.4.	TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE CARNON EST	5 5
	2.5.	TRAVAUX SUR LE SECTEUR DU PETIT TRAVERS	9
	2.6.		12 12
3.	Pro	GRAMME DES TRAVAUX / ESTIMATION DES COUTS	15
	3.1.	PROGRAMME DES TRAVAUX	15
	3.2.	ESTIMATION DES COUTS	17

оОо

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURES

- Figure 2.1. Plan de situation des plages à recharger et de la zone de prélèvement
- Figure 2.2. Plan de situation du brise-lames Vue en plan
- Figure 2.3. Plan de situation des épis Vue en plan
- Figure 2.4. Palavas-les-Flots / Carnon Emprise des zones de rechargement et du levé
- Figure 2.5. Carnon Est Emprise des zones de rechargement et du levé
- Figure 2.6. Carnon Est Plan d'implantation du brise-lames Vue en plan
- Figure 2.7. Carnon Est Vue en plan du brise-lames
- Figure 2.8. Carnon Est Section 1-1 et section du musoir du brise-lames
- Figure 2.9. Petit Travers Emprise des zones de rechargement et du levé Zone de façonnage du cordon dunaire
- Figure 2.10. Petit Travers Profil de rechargement (principe)
- Figure 2.11. Petit Travers Localisation des zones de façonnage du cordon dunaire
- Figure 2.12. Petit Travers Coupe-type du cordon dunaire façonné
- Figure 2.13. Petit Travers Détail des ganivelles
- Figure 2.14. Boucanet Emprise des zones de rechargement et du levé
- Figure 2.15. Boucanet Plan d'implantation des épis
- Figure 2.16. Boucanet Vue en plan de l'épi n°1
- Figure 2.17. Boucanet Vue en plan de l'épi n°2
- Figure 2.18. Boucanet Vue en plan de l'épi n°3
- Figure 2.19. Boucanet Section S1, S2 et S3 de l'épi n°1
- Figure 2.20. Boucanet Section S4, S5 et S6 de l'épi n°2
- Figure 2.21. Boucanet Section S7, S8 et S9 de l'épi n°3
- Figure 2.22. Boucanet Profils en long P1, P2 et P3 des épis n°1, n°2 et n°3

TABLEAUX

- Tableau 2.1. Récapitulatif des travaux à réaliser sur le littoral du Golf d'Aigues-Mortes
- Tableau 2.2. Volumes totaux de rechargement sur Palavas / Carnon
- Tableau 2.3. Volumes par sous-zones de rechargement sur Palavas / Carnon
- Tableau 2.4. Volumes totaux de rechargement sur Carnon Est
- Tableau 2.5. Volumes par sous-zones de rechargement sur Carnon Est
- Tableau 2.6. Volumes totaux de rechargement sur le Petit Travers
- Tableau 2.7. Volumes par sous-zones de rechargement sur le Petit Travers
- Tableau 2.8. Volumes totaux de rechargement sur le Boucanet
- Tableau 2.9. Volumes par sous-zones de rechargement sur le Boucanet
- Tableau 3.1. Chronogramme prévisionnel des travaux
- Tableau 3.2. Estimation des coûts des interventions pour le scénario 1 Hors options
- Tableau 3.3. Estimation des coûts des interventions pour le scénario 2 Hors options
- Tableau 3.4. Répartition des coûts estimatifs des travaux par commune (scénario 1 hors options)
- Tableau 3.5. Répartition des coûts estimatifs des travaux par commune (scénario 2 hors options)

1. INTRODUCTION

Les travaux de protection du littoral du Golfe d'Aigues-Mortes vont nécessiter de réaliser des opérations de rechargement des plages en sables en provenance du gisement sous-marin de la flèche de l'Espiguette, accompagnés localement par différents ouvrages de contention (épis, brise-lames).

SOGREAH a réalisé pour le compte du SIVOM des Communes Littorales du Golfe d'Aigues-Mortes un dossier d'Avant-Projet (rapports SOGREAH n°171476R1A et n°1711476R1B de Mars 2006) concernant ces travaux.

Un parti d'intervention a été validé par le Comité de Pilotage sur la base duquel doit être réalisé le Projet.

Le présent rapport constitue donc le rapport de projet des travaux.

000

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX ENVISAGES

2.1. GENERALITES

Les travaux sur le littoral du Golfe d'Aigues-Mortes comprennent à la fois des interventions sur les ouvrages de protection (allongement d'un brise-lames au niveau de Carnon Est, création de trois nouveaux épis sur le secteur du Boucanet) et des rechargements des plages en sable.

Le tableau suivant donne un récapitulatif secteur par secteur des interventions à réaliser :

TABLEAU 2.1: RECAPITULATIF DES TRAVAUX A REALISER SUR LE LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES-MORTES

Secteur	Rechargement (volumes mesurés en place sur les plages)	Ouvrages
Palavas-les-Flots à Carnon	220 000 m³ avec des volumes supplémentaires de 80 000 m³ au maximum	non
Carnon Est	30 000 m³ au droit du brise-lames à allonger 115 000 m³ dans la zone inter-épis avec des volumes supplémentaires de 60 000 m³ au maximum	Elargissement d'un brise-lames
Petit Travers	410 000 m³ répartis comme suit : - 380 000 m³ sur la plage - 30 000 m³ sur le cordon dunaire	non
Boucanet	135 000 m³ avec des volumes supplémentaires de 20 000 m³ au maximum	Création de trois épis

Au total, les rechargements en sable des plages du littoral du Golfe d'Aigues-Mortes portent sur des **volumes de base de 910 000 m³** en volume initial et pouvant aller jusqu'à 1 070 000 m³ si les options d'apports supplémentaires sont levées.

La figure 2.1 localise les zones à recharger et la zone de dragage.

Les techniques de dragage et de refoulement sur les plages sont décrites dans le rapport n°1711476R1B (dossier d'avant-projet). Les travaux consisteront, à l'aide d'une drague aspiratrice en marche (DAM), de venir draguer progressivement la flèche sédimentaire sous-marine de l'Espiguette puis de venir refouler les sables via des conduites placées sur le fond marin. Les sables seront ensuite régalés pour obtenir les profils terrestres désirés de la plage et pour façonner le cordon dunaire en quelques zones particulières du Petit Travers.

Concernant les travaux sur les ouvrages en enrochements, il s'agira :

- Pour le brise-lames de Carnon Est, de venir allonger l'ouvrage de 30 m de part et d'autre des musoirs de l'ouvrage actuel (figure 2.2),
- Pour les épis, de venir construire successivement 3 épis de 100 m, 110 m et 145 m de long respectivement d'Ouest en Est, et renforcés au niveau de leur musoir (figure 2.3).

Les opérations de rechargement en sable et sur les ouvrages de protection sont décrites dans les paragraphes suivants secteur par secteur.

2.2. RAPPEL DES CONDITIONS NATURELLES

L'ensemble des conditions naturelles est détaillé dans le fascicule 1 des études d'Avant-Projet (rapport SOGREAH n°1711476R1A de Mars 2006).

2.3. TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE PALAVAS-LES-FLOTS A CARNON

Sur le secteur de Palavas-les-Flots à Carnon, seuls des apports de sables seront réalisés.

La zone de rechargement est présentée sur la figure 2.4. Elle s'étend sur un linéaire de 2 950 m environ depuis le port de Palavas-les-Flots aux abords du port de Carnon.

Les volumes totaux à placer sur cette zone sont de 220 000 m³. Des volumes supplémentaires optionnels de 80 000 m³ au maximum par tranches de 20 000 m³ pourront être déposés sur la zone.

TABLEAU 2.2: VOLUMES TOTAUX DE RECHARGEMENT SUR PALAVAS / CARNON

	Volum	nes (m³)
Zone à recharger	Volume de base	Apports supplémentaires optionnels
Palavas / Carnon	220 000 m ³	Par tranches de 20 000 m³ jusqu'à un maximum de 80 000 m³

La zone de rechargement a été scindée en 28 sous-zones (P1 à P28 qui correspondent aux cellules inter-épis) qui bénéficieront de volumes d'apports différents tels que décrits dans le tableau suivant (volumes nominaux sur la base du levé topo-bathymétrique de 2005).

TABLEAU 2.3: VOLUMES PAR SOUS-ZONES DE RECHARGEMENT SUR PALAVAS / CARNON

Zone N°	Linéaire (m)	Volume déterminé à partir des levés de 2005 – Volumes donnés à titre indicatif
P1	155	11 800
P2	150	11 200
P3	100	7 400
P4	95	7 000
P5	125	9 300
P6	125	9 300
P7	130	10 000
P8	120	9 300
P9	100	7 400
P10	110	8 100
P11	85	6 300
P12	100	7 400
P13	90	6 600
P14	100	7 400
P15	90	6 600
P16	105	8 100
P17	95	7 000
P18	90	6 600
P19	100	7 400
P20	100	7 400
P21	100	7 800
P22	100	7 400
P23	95	7 000
P24	100	7 400
P25	100	7 400
P26	100	7 400
P27	90	6 600
P28	100	7 400
Total	2 950	220 000

2.4. TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE CARNON EST

2.4.1. RECHARGEMENT

La zone de rechargement de Carnon Est est située sur la Commune de Mauguio Carnon et est présentée sur la figure 2.5. Elle s'étend sur un linéaire de 1 750 m environ depuis le brise-lames de protection le plus à l'Est jusqu'au dernier épi de protection de l'urbanisation de front de mer.

Les volumes totaux à placer sur cette zone sont de 145 000 m³ dont 30 000 m³ au droit du brise-lames à allonger et 115 000 m³ dans les cellules inter-épis. Des volumes supplémentaires optionnels de 60 000 m³ au maximum par tranches de 20 000 m³ pourront être déposés sur les zones inter-épis. La répartition de ces volumes supplémentaires sera définie lors de la période de préparation des travaux.

TABLEAU 2.4: VOLUMES TOTAUX DE RECHARGEMENT SUR CARNON EST

	Volumes (m³)		
Zone à recharger	Volume de base	Apports supplémentaires optionnels	
Carnon Est (zone brise- lames)	30 000 m ³	-	
Carnon Est (zone épis)	115 000 m ³	Par tranches de 20 000 m³ jusqu'à un maximum de 60 000 m³.	

La zone de rechargement a été scindée en 15 sous-zones (BC1 et BC2 pour le brise-lames et C1 à C13 pour la zone épis) qui bénéficieront de volumes d'apports différents tels que décrits dans le tableau suivant (volumes nominaux sur la base du levé topo-bathymétrique de 2005).

TABLEAU 2.5: VOLUMES PAR SOUS-ZONES DE RECHARGEMENT SUR CARNON EST

	Zone N°	Linéaire (m)	Volume déterminé à partir des levés de 2005 – Volumes donnés à titre indicatif
	C1	140	12 000
	C2	110	9 400
	C3	100	8 600
	C4	100	8 600
	C5	100	8 600
<u>.</u>	C6	110	9 400
Zone épis	C7	90	7 700
one	C8	100	8 600
Ŋ	C9	100	7 700
	C10	100	8 600
	C11	100	8 600
	C12	100	8 600
	C13	100	8 600
	Total	1 350	115 000
-9s	BC1	200	15 000
Zone brise- lames	BC2	200	15 000
Zol	Total	400	30 000

2.4.2. ALLONGEMENT DU BRISE-LAMES EN ENROCHEMENTS

Les travaux d'allongement consistent à :

- Réaliser une piste d'accès depuis la plage au brise-lames, ainsi qu'une piste de roulement sur le brise-lames existant après retrait des enrochements en place,
- Enlever les enrochements de carapace existants (sur le sommet du brise-lames et côté terre) de façon à pouvoir accéder aux extrémités du brise-lames,
- Reprofiler les couches d'enrochements existantes du brise-lames, voir les conforter localement,
- · Préparer le sol support,
- Procéder à la pose des différentes couches des allongements du brise-lames,
- Remettre les enrochements existants récupérés de carapace,
- · Retirer la piste d'accès.

2.4.2.1. CARACTERISTIQUES GENERALES

Le dernier brise-lames de protection au niveau de Carnon Est possède actuellement une longueur de 60 m. Il est situé à une distance de 155 m du brise-lames précédent et à 170 m du premier épi.

Le brise-lames doit être allongé de 30 m de part et d'autre de ses extrémités actuelles dans des profondeurs de l'ordre de -2,0 m IGN. L'arase supérieure du brise-lames est fixée à +2,0 m IGN. L'implantation de l'allongement du brise-lames est définie sur les figures 2.6 et 2.7.

Les travaux de construction des allongements (mise en place des enrochements) se dérouleront depuis la section de raccordement du brise-lames vers le nouveau musoir.

Le stockage des enrochements pour le brise-lames (provenant à la fois de carrières, mais aussi du démontage partiel de l'ouvrage existant) pourra être effectué sur une zone à l'abri de l'action des vagues dont l'emplacement sera précisé au moment des travaux et validé par le Maître d'Oeuvre. Toutes les mesures devront être prises pour recueillir les autorisations préalables de mise en dépôts provisoire.

2.4.2.2. COUPE TYPE DE LA SECTION « COURANTE »

Les caractéristiques du brise-lames à construire sont reportées sur les figures 2.7 et 2.8.

Le profil-type de la section des brise-lames est caractérisé par :

- Un noyau interne en tout-venant de 50-500 kg. La largeur de l'arase supérieure du noyau est de 3,0 m et la cote supérieure est à +0,5 m IGN.
- Une sous-couche constituée d'enrochements de 0,5-1 T.
- Un géotextile disposé sur le sommet du noyau et de la sous-couche sur lequel viendront être déposés les blocs de carapace.
- · Une carapace constituée :
 - sur la partie supérieure, par des blocs naturels de 2 4 T posés sur le géotextile de manière à obtenir une cote d'arase de l'ouvrage à +2,0 m IGN et une largeur de l'arase supérieure de la carapace de 9,0 m,
 - sur le talus, par des blocs naturels de 1-3 T posés en bi-couche. Côté terre, la pente du talus sera de 4/3, et côté mer, de 2/1.
- Une butée de pied de 4,0 m de large côté mer et de 1,0 m de large côté plage constituée de blocs identiques à la sous-couche.

Des dispositions seront employées pour permettre un raccordement harmonieux entre l'actuel brise-lames et les allongements, et en particulier s'assurer des compatibilités de couleur des enrochements.

2.4.2.3. CHEMIN D'ACCES PROVISOIRE AU BRISE-LAMES

Le chemin d'accès provisoire au brise-lames permettra aux engins de chantier de rejoindre l'ouvrage depuis la plage et sera construit perpendiculairement à la laisse de plage et au brise-lames. Le chemin (notamment au niveau de son arase supérieure et de sa longueur) permettra d'accéder au brise-lames pendant toute la phase de travaux.

Les matériaux d'apports de constitution du chemin ne devront absolument pas contenir d'argile ou de terre pouvant altérer la qualité de l'eau. Un géotextile sera installé entre le sable naturel et les remblais.

A la fin des travaux, le chemin d'accès provisoire sera entièrement enlevé du site et évacué (aucun matériau ne subsistera). Le site sera remis à l'état d'avant travaux.

2.4.2.4. RECAPITULATIF

Les caractéristiques suivantes seront impérativement respectées :

- Arase supérieure : +2,00 m IGN
- Largeur de l'arase supérieure de la carapace : 9,0 m
- Largeur de l'arase supérieure du noyau : 3,0 m
- Largeur de la butée coté mer : 4,0 m
- Largeur de la butée coté plage : 1,0 m
- Epaisseur de la carapace : partie monocouche : 1,50 m ; partie bi-couches : 2,10 m
- Epaisseur de la sous-couche : 1,0 m
- La largeur de la butée
- · Les pentes de la carapace
- · Les caractéristiques blocométriques des enrochements

Le reste de la géométrie du brise-lames sera adapté aux conditions bathymétriques du site.

2.5. TRAVAUX SUR LE SECTEUR DU PETIT TRAVERS

2.5.1. RECHARGEMENT

La zone de rechargement du Petit Travers est située sur la Commune de Mauguio Carnon et est présentée sur la figure 2.9. Elle s'étend sur un linéaire de 3 350 m environ, depuis le dernier épi de protection de l'urbanisation de front de mer de Carnon à l'Ouest.

Les volumes totaux à placer sur cette zone sont de 410 000 m³ dont 380 000 m³ sur la plage et 30 000 m³ en façonnage du cordon dunaire.

TABLEAU 2.6: VOLUMES TOTAUX DE RECHARGEMENT SUR LE PETIT TRAVERS

	Volu	Volumes (m³)		
Zone à recharger	Volume de base	Apports supplémentaires optionnels		
Petit Travers (plage)	380 000 m ³	-		
Petit Travers (cordon dunaire)	30 000 m ³	-		

La zone de rechargement relative à la plage a été scindée en 14 sous-zones (PT1 à PT14) qui bénéficieront de volumes d'apports différents tels que décrits dans le tableau suivant (volumes nominaux sur la base du levé topo-bathymétrique de 2005) :

TABLEAU 2.7: VOLUMES PAR SOUS-ZONES DE RECHARGEMENT SUR LE PETIT TRAVERS

Zone N°	Linéaire (m)	Volume déterminé à partir des levés de 2005 – Volumes donnés à titre indicatif
PT1	250	53 000
PT2	260	49 000
PT3	250	45 000
PT4	250	37 000
PT5	250	33 000
PT6	250	31 000
PT7	250	28 000
P8	250	25 000
PT9	250	22 000
PT10	250	18 000
PT11	260	14 000
PT12	245	10 000
PT13	170	8 000
PT14	165	7 000
Total	3 350	380 000

Les 30 000 m³ supplémentaires de sables seront placés sur trois zones spécifiques extrêmement dégradées, localisées sur la figure 2.9, afin de recréer un cordon dunaire. Lors du rechargement, ce volume sera terrassé de manière à être adapté au profil type du nouveau cordon dunaire qui est donné dans la figure 2.12.

La localisation de ces zones est donnée à titre indicatif sur la figure 2.11 :

- La zone 1 est délimitée par les points A, B, C et D
- La zone 2 est délimitée par les points E, F, G, H, I, J, K et L
- La zone 3 est délimitée par les points M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W et X

Il convient de remarquer que l'emplacement des brèches à traiter étant susceptible d'être modifié, ces zones seront précisées au moment des travaux.

2.5.2. AMENAGEMENT DU CORDON DUNAIRE

Une fois le cordon dunaire façonné, les travaux d'aménagement du cordon consisteront à :

- Finaliser le modelage du cordon dunaire,
- Installer les ganivelles en lieu et place de celles existantes et aménager des passages piétonniers.

2.5.2.1. DEPOSE DE GANIVELLES

Toutes les zones à aménager du futur cordon dunaire seront débarrassées des ganivelles existantes, y compris les poteaux, les piquets, le fil torsadé, les immondices et toutes autres sujétions.

2.5.2.2. MODELAGE FIN DU CORDON DUNAIRE

Les terrassements spécifiques au nivellement fin du cordon dunaire comprennent :

- La régularisation du profil dunaire façonné pour la mise en place des ganivelles selon les règles de l'art (et en respectant le profil type de la figure 2.12)
- La reprise du terrassement du cordon dunaire après mise en place des ganivelles, afin d'enterrer les parties basses des ganivelles.

2.5.2.3. FOURNITURE ET MISE EN PLACE DES GANIVELLES

La fourniture et la mise en place de ganivelles sont envisagées tel que définies dans la figure 2.13 et selon les indications suivantes.

Les ganivelles comprendront :

- Des <u>poteaux en bois</u> de châtaignier traité à l'autoclave, de classe IV, d'une hauteur de 1,10 m et d'une section circulaire de 6 à 8 cm, enterré dans le cordon dunaire sur 20 à 30 cm, présentant une encoche arrière à environ dix centimètres de la partie haute où viennent s'insérer,
- des <u>butées en bois</u>, ou contre-fiches, de châtaignier traité, autoclavé, de classe IV, d'une hauteur de 1,00 m minimum et d'une section circulaire de 6 à 8 cm, ancrés dans le cordon dunaire sur 15 à 20 cm, biseautés, et présentant une inclinaison de 45°,
- Des <u>piquets en bois</u> de châtaignier traité à l'autoclave, de classe IV, d'une hauteur de 1,10 m et d'une section triangulaire arrondie sur le plus grand côté, d'une section maximum de 3 à 5 cm, ancrés dans le cordon dunaire sur 15 à 20 cm, liés par

 trois <u>fils de fer torsadés</u> en acier galvanisé à chaud : en partie haute à moins de 6 à 8 cm du haut des piquets, en partie moyenne disposé à environ 40/50 cm du sol et en partie basse à 6 à 8 cm du niveau de sable

Chaque poteau sera solidarisé avec un piquet par trois liaisons en fil de fer torsadés situées en partie haute à moins de 6 à 8 cm du haut des piquets, en partie moyenne disposé à environ 40/50 cm du sol et en partie basse à 6 à 8 cm du niveau de sable. Le fil torsadé sera mis en place et coupé par un système évitant la formation de parties saillantes/coupantes, les extrémités étant recourbées.

L'ensemble des poteaux et des piquets sera préalablement lissé afin de présenter le moins d'aspérités et d'échardes possibles. Leur aspect sera contrôlé.

Les ganivelles seront disposées sur le cordon dunaire de la manière suivante :

- Quatre rangées de ganivelles côté front de mer, inter distantes de 2,15 m, avec des poteaux répartis tous les 1,80 m entre axes. A chaque accès, ces rangées de ganivelles se retourneront comme spécifié en plan de part et d'autre du cheminement. Les ganivelles seront organisées en casiers de 4,20x2,15 m.
- <u>Cinq rangées de ganivelles côté terre</u>, inter distantes de 2,50m, avec des poteaux répartis tous les 1,80 m entre axes. A chaque accès, ces rangées de ganivelles se retourneront comme spécifié en plan de part et d'autre du cheminement. Les ganivelles seront organisées en <u>casiers de 4,20x2,50 m.</u>
- Ganivelles protectrices des accès piétons, orientées de manière à diminuer l'entrée des vents dominants dans l'accès piétons, conforme aux coupes et détails joints dans la figure 2.13.

Les piquets des ganivelles seront espacés de 10 à 12 cm au maximum. Ils présenteront la face la plus grande arrondie côté mer ou côté cheminement piéton.

La première ligne de ganivelles sera enterrée plus profondément, de manière à obtenir une hauteur hors sol finie de 0.60m.

Les dimensions des casiers et l'écartement des poteaux seront reportés sur un plan d'exécution des ganivelles.

L'emplacement des lignes de ganivelles est susceptible d'être modifié par soucis d'adaptation à l'évolution des brèches et aux projets communaux.

2.6. TRAVAUX SUR LE SECTEUR DU BOUCANET

2.6.1. RECHARGEMENT

La zone de rechargement du Boucanet est située sur la Commune du Grau du Roi et est présentée sur la figure 2.14. Elle s'étend sur un linéaire de 2 000 m environ depuis la sortie du Vidourle jusqu'aux abords du port du Grau du Roi.

Les volumes totaux à placer sur cette zone sont de 135 000 m³. Des volumes supplémentaires optionnels de 20 000 m³ au maximum pourront être déposés.

TABLEAU 2.8: VOLUMES TOTAUX DE RECHARGEMENT SUR LE BOUCANET

	Volu	ımes (m³)
Zone à recharger	Volume de base	Apports supplémentaires optionnels
Boucanet	135 000 m ³	20 000 m³ au maximum

La zone de rechargement a été scindée en 9 sous-zones (B1 à B9 qui correspondent aux cellules inter-épis) qui bénéficieront de volumes d'apports différents tels que décrits dans le tableau suivant (volumes nominaux sur la base du levé topo-bathymétrique de 2005).

TABLEAU 2.9: VOLUMES PAR SOUS-ZONES DE RECHARGEMENT SUR LE BOUCANET

Zone N°	Linéaire (m)	Volume déterminé à partir des levés de 2005 – Volumes donnés à titre indicatif
B1	185	12 200
B2	210	22 000
B3	165	13 700
B4	175	12 900
B5	215	16 700
B6	215	16 700
B7	240	10 800
B8	250	11 000
B9	330	19 000
Total	1 985	135 000

2.6.2. Epis en enrochements

2.6.2.1. CARACTERISTIQUES GENERALES

Les trois nouveaux épis auront des longueurs de 100, 110 et 145 m respectivement d'Ouest en Est avec une cote d'arase à +1,0 m IGN et des pentes de talus à 2/1. Ils seront renforcés au niveau de leur musoir

Des plans sont fournis dans le présent dossier et représentent la localisation des épis (figures 2.3 et 2.15), les vues en plan (figures 2.16 à 2.18), les coupe-types (figures 2.19 à 2.21) et les profils en long (figure 2.22).

2.6.2.2. COUPE-TYPE DE LA SECTION « COURANTE »

Les trois épis seront implantés sur des fonds variant entre -1,50 m IGN environ et -0,80 m IGN environ et auront une arase à la cote +1,0 m IGN.

Le profil-type de la section d'épi « courante » (enracinement et tronc) est caractérisé par :

- Un noyau en 100 500 kg lorsque ce dernier est présent sur l'ouvrage,
- Une carapace en enrochements de :
 - 0,5 1,5 T à l'enracinement,
 - 0,5 2,0 T sur le tronc,

La cote d'arase doit être à +1,0 m IGN et la pente des talus à 2/1,

2.6.2.3. COUPE-TYPE DE LA SECTION « MUSOIR »

Le profil-type de la section d'épi du musoir est caractérisé par :

- Un noyau en 100 500 kg,
- Une carapace en enrochements de 1-2 T avec une cote d'arase à +1,0 m IGN et une pente de talus à 2/1,
- Un tapis anti-affouillements de 2,0 m de large constitué de blocs de 1-2 T posés sur une couche d'enrochements 1-100 kg.

2.6.2.4. RECAPITULATIF

Les caractéristiques suivantes seront impérativement respectées :

- Arase supérieure : +1,0 m IGN,
- Largeur de l'arase supérieure de la carapace : 2,0 m,
- Largeur de l'arase supérieure du noyau : 1,65 m,
- · Largeur du tapis anti-affouillements : 2,0 m,
- Epaisseur de la carapace : 0,75 m
- · Les caractéristiques blocométriques des enrochements,

Le reste de la géométrie des épis sera adapté aux conditions bathymétriques et topographiques du site.

Les travaux de construction des épis se dérouleront de la section d'enracinement des épis vers le musoir. Les enrochements ne seront en aucun cas mis en place « pavés-rangés ».

000

3. PROGRAMME DES TRAVAUX / ESTIMATION DES COUTS

3.1. PROGRAMME DES TRAVAUX

Les travaux sur le site particulier du littoral du Golfe d'Aigues-Mortes imposent les contraintes touristiques et réglementaires suivantes :

- pas de travaux entre le 1^{er} Juin et le 30 Septembre (période estivale),
- travaux nautiques impérativement terminés le 20 mai,
- travaux terrestres impérativement terminés le 30 mai.

Par ailleurs, les travaux doivent être phasés dans le temps car :

- le rechargement de la plage de Carnon-Est ne peut être réalisé qu'une fois le briselames allongé, et celui de la plage du Boucanet qu'une fois les épis mis en place,
- L'aménagement du cordon dunaire au Petit Travers ne peut être réalisé qu'une fois les apports de sables en pied de ce cordon réalisés.

Ceci conduit au phasage des travaux suivant :

- Dans un premier temps, réalisation simultanée :
 - des ouvrages (allongement du brise-lames et des trois épis),
 - du rechargement de la plage et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers,
- Aménagement du cordon dunaire du Petit Travers,
- Rechargement des plages de Carnon-Est, Palavas à Carnon et du Boucanet.

Finalement, compte tenu de l'ampleur des opérations de rechargement en sable sur le littoral, ces derniers peuvent être réalisés au cours de deux exercices de part et d'autre de la saison estivale ou au cours d'une seule et même année (si les travaux peuvent débiter dès l'automne).

Par conséquent, deux scénarios de réalisation des travaux peuvent être envisagés (voir chronogramme prévisionnel au tableau 3.1) :

- Scénario 1: les ouvrages (brise-lames et épis) et le rechargement du Petit Travers sont réalisés avant l'été 2007; le reste des travaux (correspondant aux rechargements des plages de Palavas à Carnon, Carnon Est et du Boucanet) est réalisé après l'été 2007.
- Scénario 2 : Tous les travaux sont réalisés après l'été 2007 et avant l'été 2008.

Tableau 3.1 : Chronogramme prévisionnel des travaux

Mole Mole Mole Mole Mole Mole Mole Mole	Protec Ch	Protection du littoral du Golfe d'Aigues-Mortes (secteur 1) Chronogramme prévisionnel des travaux	toral d amme	lu Golfe e prév	d'Algues isionn	-Mortes el des l	(sectet travat	÷ ¥		eriode eriode	de prép d'exécu	Période de préparation Période d'exécution y c	Pêriode de préparation Pêriode d'exécution y compris repli	ig g	
Mols Mols Library Rev. Man Anni Man	ANNEE TO THE STATE OF THE STATE				2	200			H			20	80		
To drun brise larnes a Carmon - Fin des travaux naudiques Fin de trus les travaux raudiques Fin de trus finances au Pestit Travers. Carmon - Fin de travaux raudiques Fin de travaix Carmon - Fin de travers carmon Est. Palaves à Carmon et Boucanet Carmon Est. Palaves à Carmon et Boucanet Carmon et Boucanet Carmon et Boucanet Carmon de la Pesti Travers	Mois								 						Juln à Septembra
t d'un brise lames à Carnon : s plages du Peir Travers, Carnon- dunaire au peir Travers, Carnon- as plages du Peir Travers as plages de Carnon Est. Palavas à Carnon dunaire au Perir Travers u cordon dunaire au perir Travers s s plages de Carnon Est. Palavas à Carnon et Boucanet u cordon dunaire au Perir Travers			Fin des	20 ma travaux	i nautique	s Fin de	30 ma tous les	travaux			Fin des	20 m travau	ał x nautig		30 mai Fin de
tot d'un brise lames à Carnon de la plages du Petit Travers, Carnon de la plages du Petit Travers, Carnon de la plage et réconnage du cordon dunaire au petit Travers Carnon de la plage et réconnage du cordon dunaire au petit Travers de la plage et réconnage du cordon dunaire au Petit Travers Carnon de la plage et réconnage du cordon dunaire au Petit Travers Carnon dunaire au petit Travers des plages du cordon dunaire au petit Travers des plages de Carnon Est, Palavas à Carnon et Boucanet et aconnage du cordon dunaire au petit Travers des plages de Carnon Est, Palavas à Carnon et Boucanet et de la plage et façonnage du cordon dunaire au petit Travers des plages de Carnon et Boucanet	SCENARIO 1													<u>2</u> ξ	travaux
Adunaire au Petit Travers, Carnon- Carnon, Boucanet et façonnage du n dunaire au petit Travers Adu cordon dunaire au Petit Travers, Carnon- Carnon et Boucanet Adu cordon dunaire au Petit Travers, Carnon- Catron et Boucanet Adu cordon dunaire au petit Travers, Carnon- Catron de 3 épis au Boucanet Carnon, Boucanet of Travers, Carnon- Catron dunaire au petit Travers, Carnon- Catron dunaire au petit Travers Carnon, Boucanet et Reçonnage du n dunaire au petit Travers des plages de Carnon Est, Palavas à ceton de 1 Boucanet Carnon et Boucanet Carnon et Boucanet Carnon et Boucanet Carnon dunaire au Petit Travers	Allongement d'un brise lames à Carnon - Construction de 3 épis au Boucanet														
unaire du Petit Travers des plages et façonnage du cordon unaire du Petit Travers Carnon dunaire au Petit Travers, Carnon ta la plages du Petit Travers, Carnon Carnon, Boucanet et façonnage du cordon de la plages et façonnage du cordon ta la plages et façonnage du cordon des plages de Carnon Est, Palavas à Carnon et Boucanet Carnon et Boucanet Carnon et Boucanet Carnon de	Rechargement des plages du Peut Travers, Carnon- Est, Palavas à Carnon, Boucanet et façonnage du cordon dunaire au peut Travers														
du cordon dunaire au Petit Travers 2 2 3 3 4 4 5 4 5 5 6 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	Rechargement de la plage et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers Rechargement des plages de Carnon Est, Palavas à Carnon et Boucanet					Alleney									хпелы
and d'un brise lames à Carnon - Se pis au Boucanet - Se pis au Boucanet - Se pis au Boucanet Travers, Carnon, Boucanet et façonnage du cordon et la plage at façonnage du cordon et Boucanet et façonnage du cordon et Boucanet Carnon et Boucanet et Carnon et Boucanet et Carnon et Boucanet et Carnon et Boucanet et Deut Travers et Carnon et Boucanet et Carnon et Carnon et Boucanet et Carnon et Ca	Aménagement du cordon dunaire au Peitt Travers					3/10/18/4 00									spojepuo
	SCENARIO 2					**************************************	1010 F								rdict
	Allongement d'un brise lames à Carnon - Construction de 3 épis au Boucanet														эць эрс
Rechargement de la plage et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers Rechargement des plages de Carnon Est, Palavas à Carnon et Boucanet Aménagement du cordon dunaire au Petit Travers	Rechargement des plages du Peut Travers, Carnon- Est, Palavas à Carnon, Boucanet et façonnage du cordon dunaire au petit Travers						10.1							*****	nèq
Aménagement du cordon dunaire au Petit Travers	Rechargement de la plage et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers Rechargement des plages de Carnon Est, Palavas à Carnon et Boucanet														
	Aménagement du cordon dunaire au Petit Travers													X1714X	

3.2. ESTIMATION DES COUTS

L'estimation des coûts des travaux selon les deux scénarios est fournie dans les tableaux suivants. Le détail estimatif de ces coûts est fourni en annexe. La différence de coûts entre les deux scénarios tient au fait de la nécessité de procéder à une opération d'amenée/repli de la draque en plus si les travaux de rechargement des plages se font sur deux exercices.

Par ailleurs, le total des coûts mentionné ci-dessous est donné sans tenir compte des options simples (apports de sables supplémentaires), dont le montant est estimé à 710 000 € HT pour 160 000 m³ en plus apportés au maximum (cf. détail estimatif en annexe).

Tableau 3.2 : Estimation des coûts des interventions pour le scénario 1 (hors options)

DESIGNATION	DETAIL	ESTIMATION DES COUTS (€HT)
	Brise-lames	328 721
OUVRAGES	Epis	356 929
	Total	685 650
	Petit Travers	3 390 000
RECHARGEMENT (opérations sur un	Palavas, Carnon Est, Boucanet	4 026 800
exercice)	Total	7 416 800
CORDON DUNAIRE	Total (modelage et aménagement)	211 637
TC	OTAL (€HT)	8 314 087

Tableau 3.3 : Estimation des coûts des interventions pour le scénario 2 (hors options)

DESIGNATION	DETAIL	ESTIMATION DES COUTS (€HT)
	Brise-lames	328 721
OUVRAGES	Epis	356 929
	Total	685 650
RECHARGEMENT (sur deux exercices)	Total	6 836 800
CORDON DUNAIRE	Total (modelage et aménagement	211 637
тотл	AL (€HT)	7 734 087

La répartition des coûts par commune est donnée dans les tableaux suivants (pour chaque scénario). Le calcul est basé sur une relation proportionnelle entre les volumes mis en place sur chaque commune et le volume total par exercice.

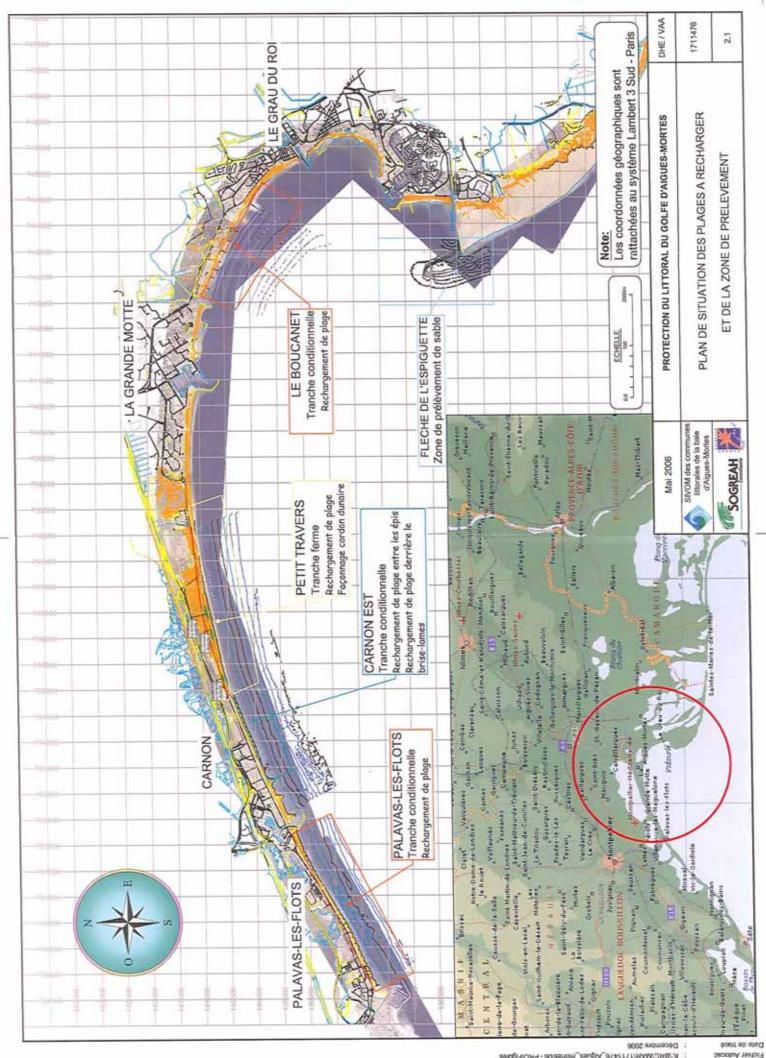
Tableau 3.4 : Répartition des coûts estimatifs des travaux par commune (scénario 1 - hors options)

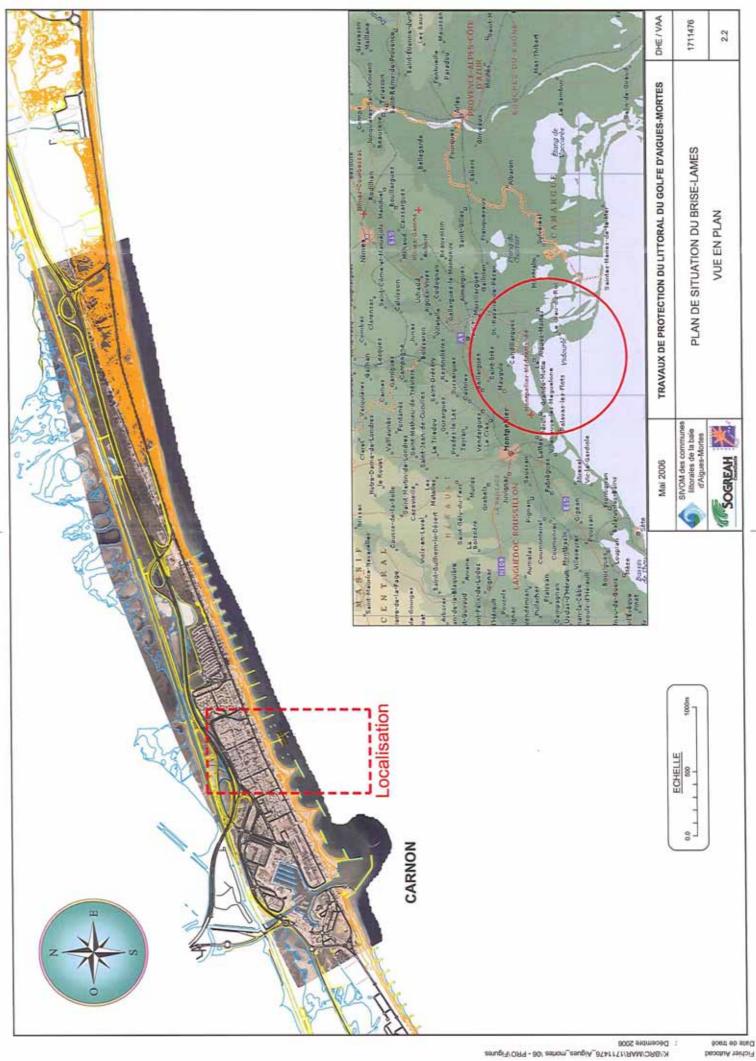
	Ouvenages	Rechai	rgement	Cordon	Total par
Communes	Ouvrages Coûts (€HT)	Volumes (m³)	Coûts (€HT)	dunaire Coûts (€HT)	commune Coûts (€HT)
Palavas-les- Flots	-	220 000	1 793 070	-	1 793 070
Mauguio- Carnon	328 721	555 000	4 523 430	211 637	5 063 788
Grau du Roi	356 929	135 000	1 100 300	-	1 457 229
TOTAL	685 650	910 000	7 416 800	211 637	8 314 087

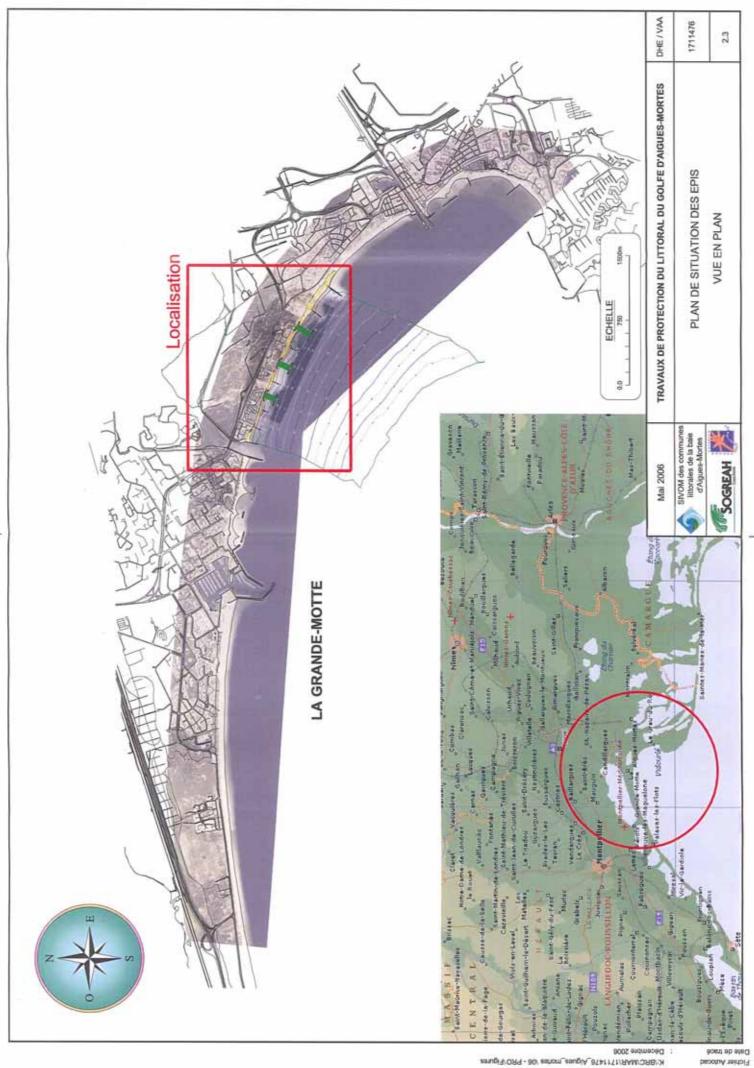
Tableau 3.5 : Répartition des coûts estimatifs des travaux par commune (scénario 2 – hors option)

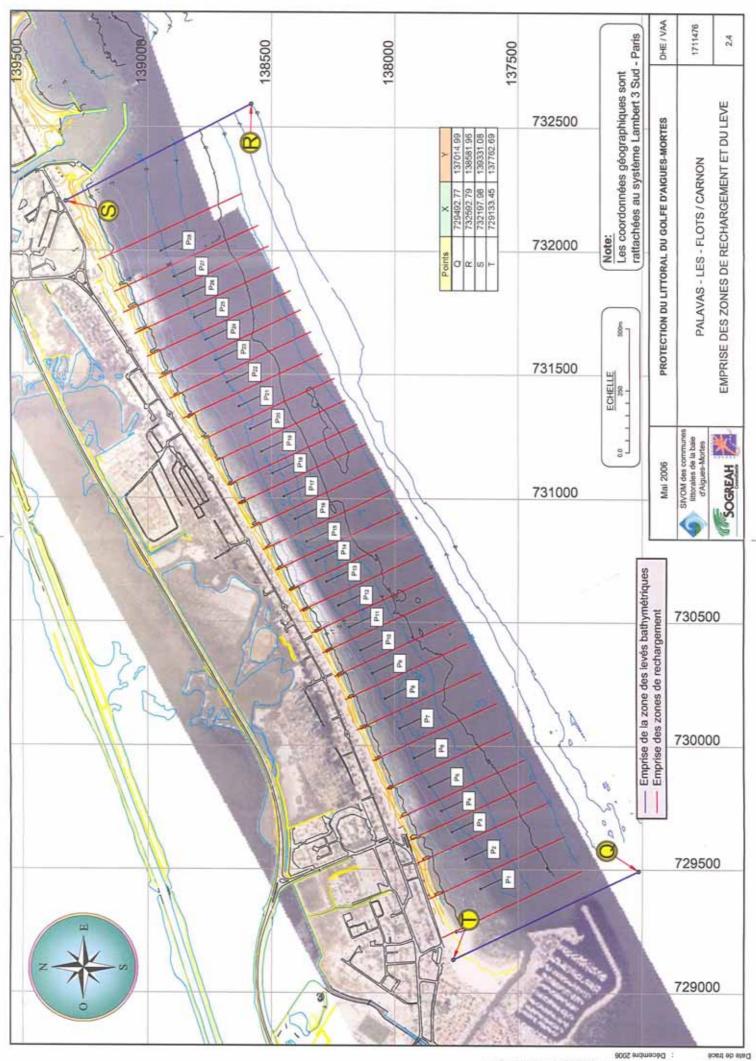
	Ouvrages	Recha	rgement	Cordon	Total par
Communes	Coûts (€HT)	Volumes (m³)	Coûts (€HT)	dunaire Coûts (€HT)	commune Coûts (€HT)
Palavas-les- Flots	-	220 000	1 652 850	.	1 652 850
Mauguio- Carnon	328 721	555 000	4 169 700	211 637	4 710 058
Grau du Roi	356 929	135 000	1 014 250	-	1 371 179
TOTAL	685 650	910 000	6 836 800	211 637	7 734 087

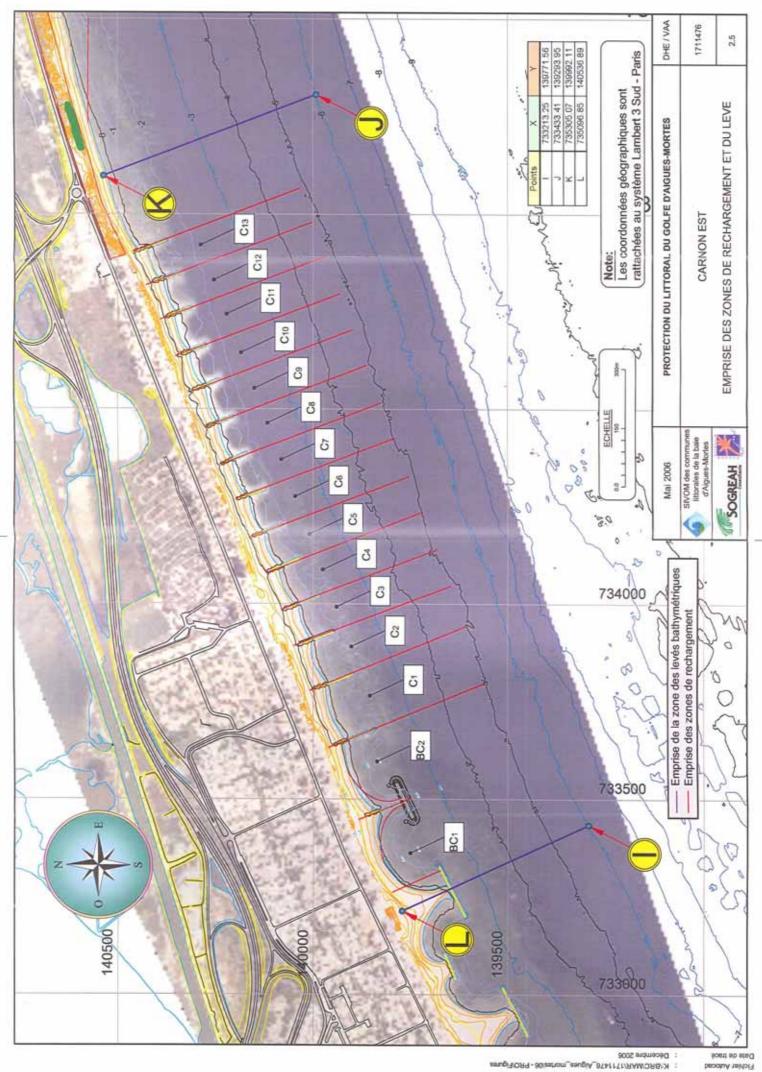
DOSSIER DE PLANS

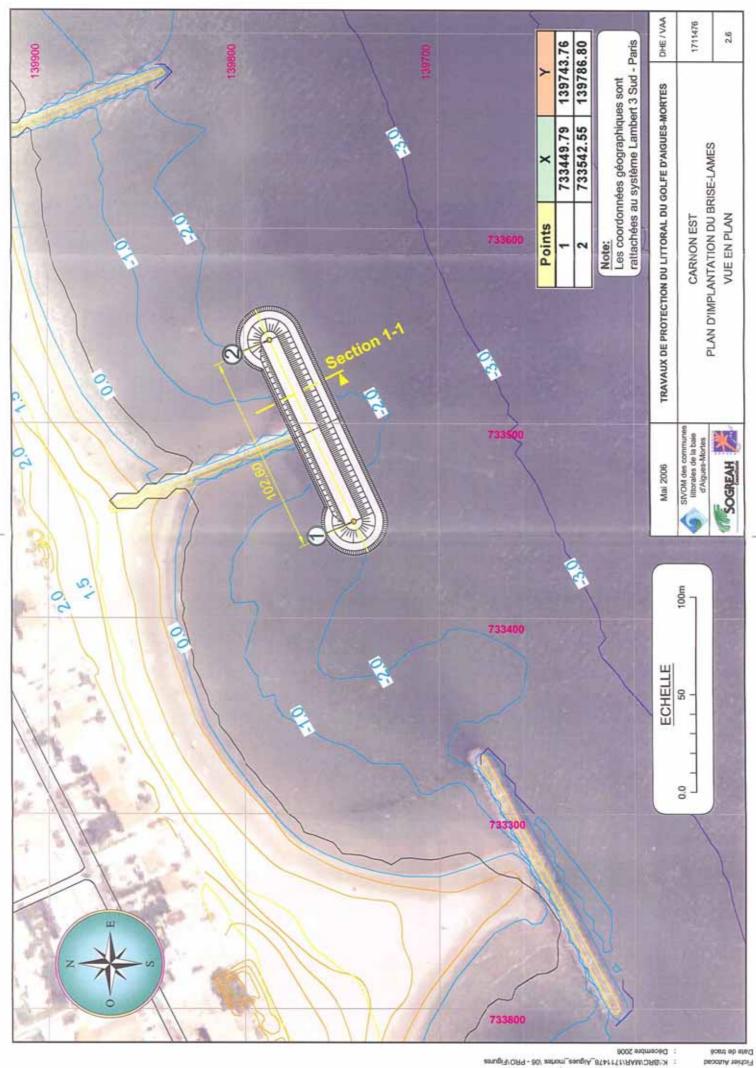


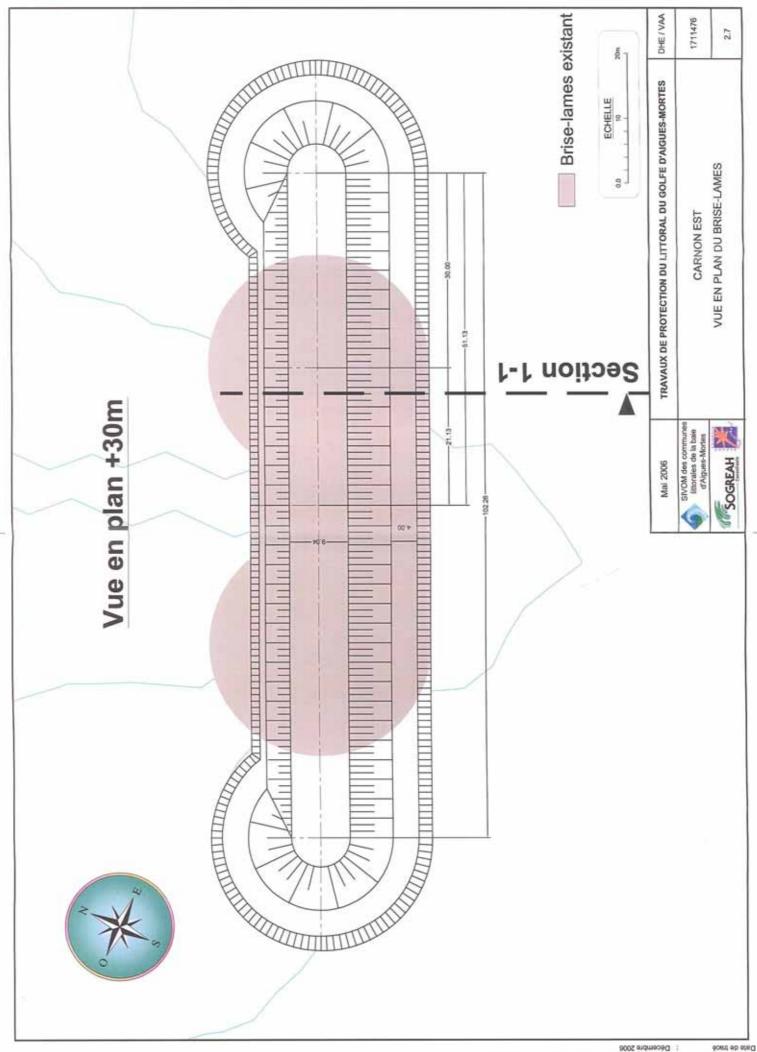




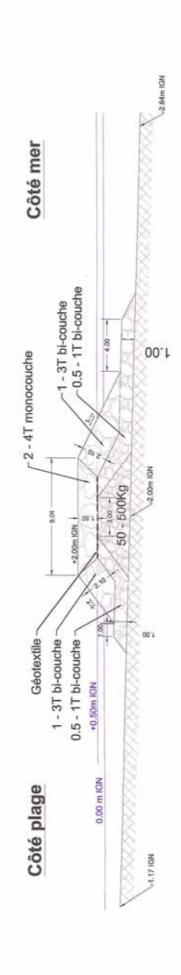




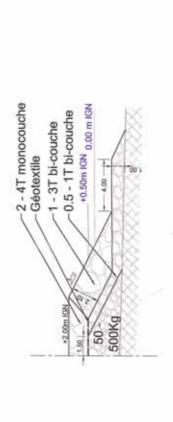




Section 1-1



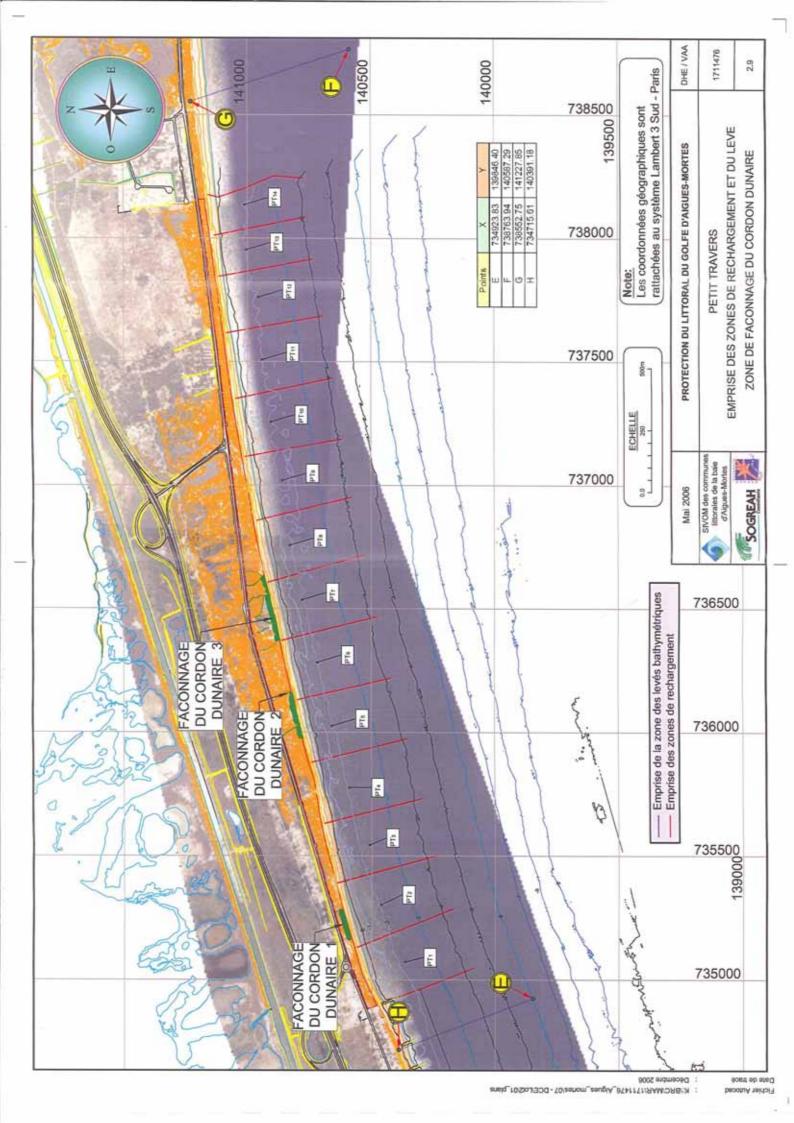
Section Musoir

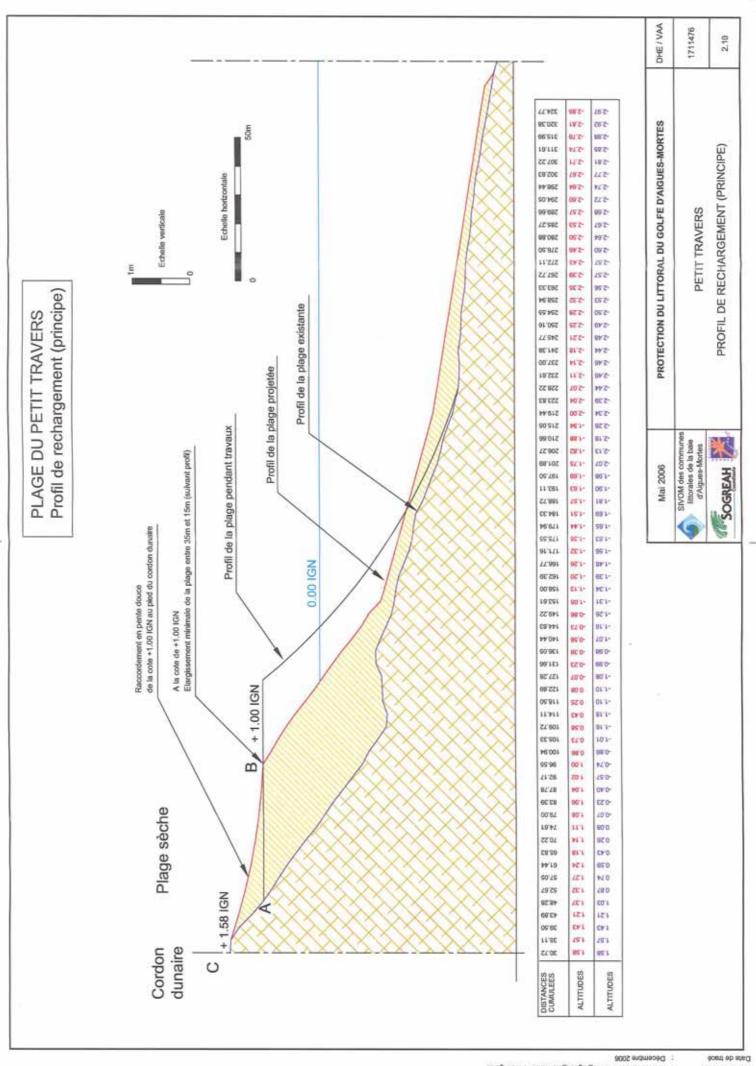


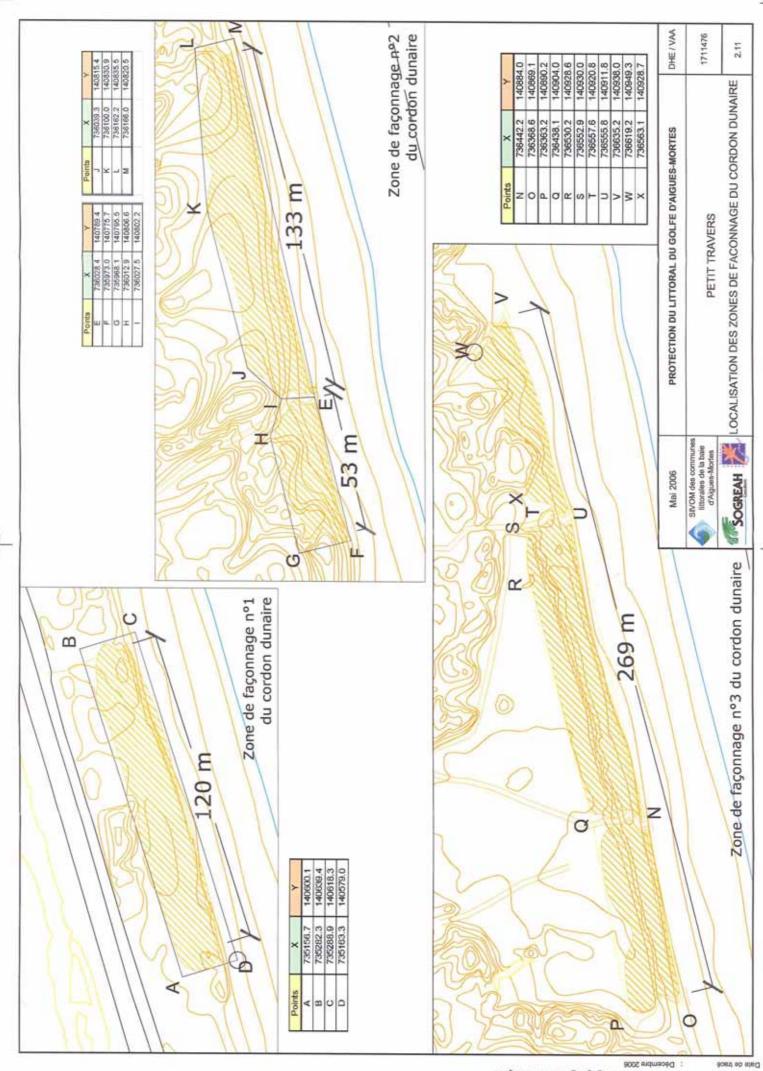
Mai 2006	TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES-MORTES	DHE / VAA
NOM des communes littorales de la baie d'Algues-Mortes	CARNON EST	1711476
GREAH M	SECTION 1-1 ET SECTION DU MUSOIR DU BRISE-LAMES	2.8

ECHELLE

00

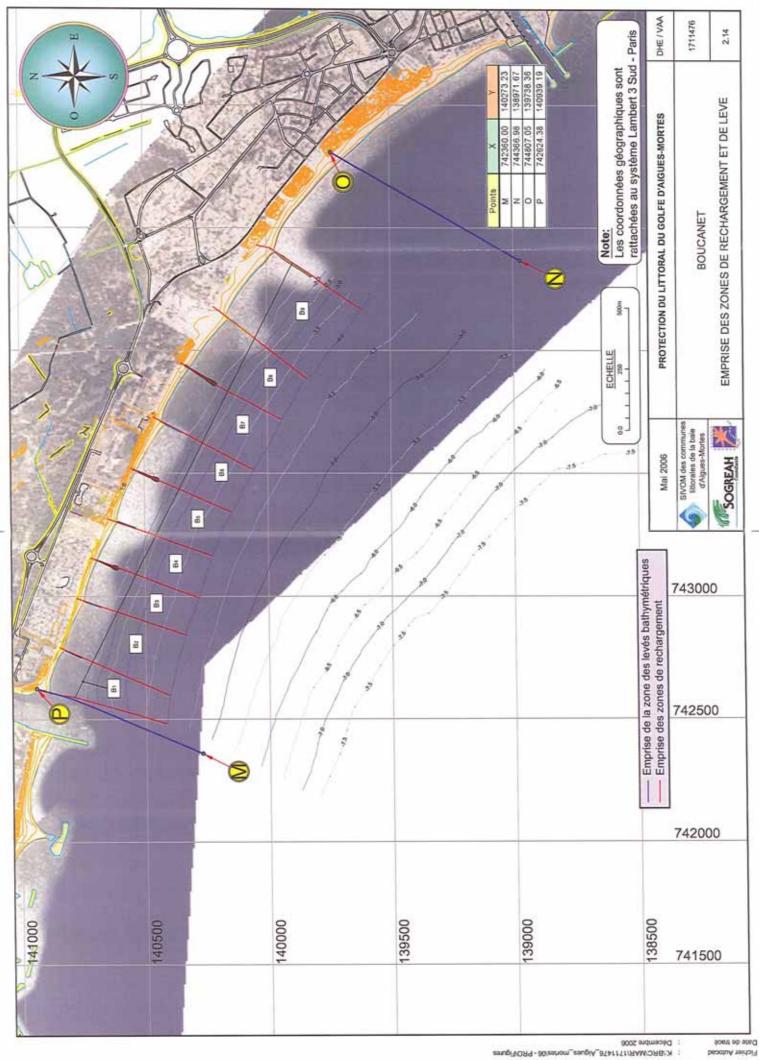


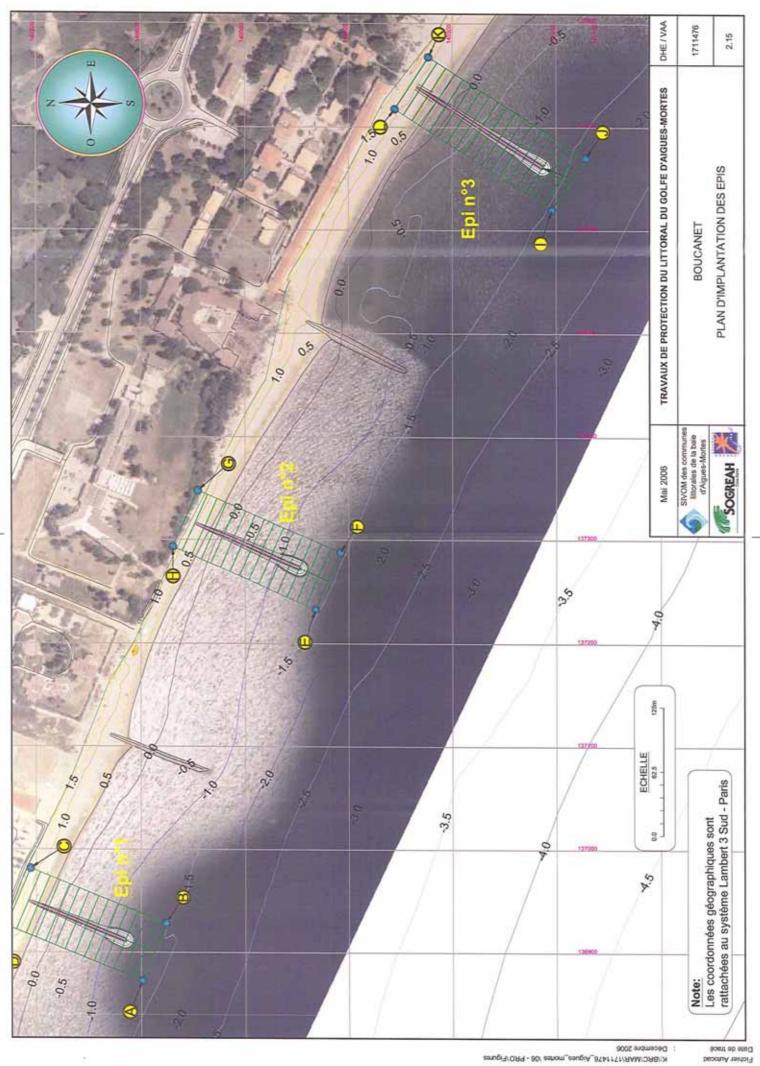


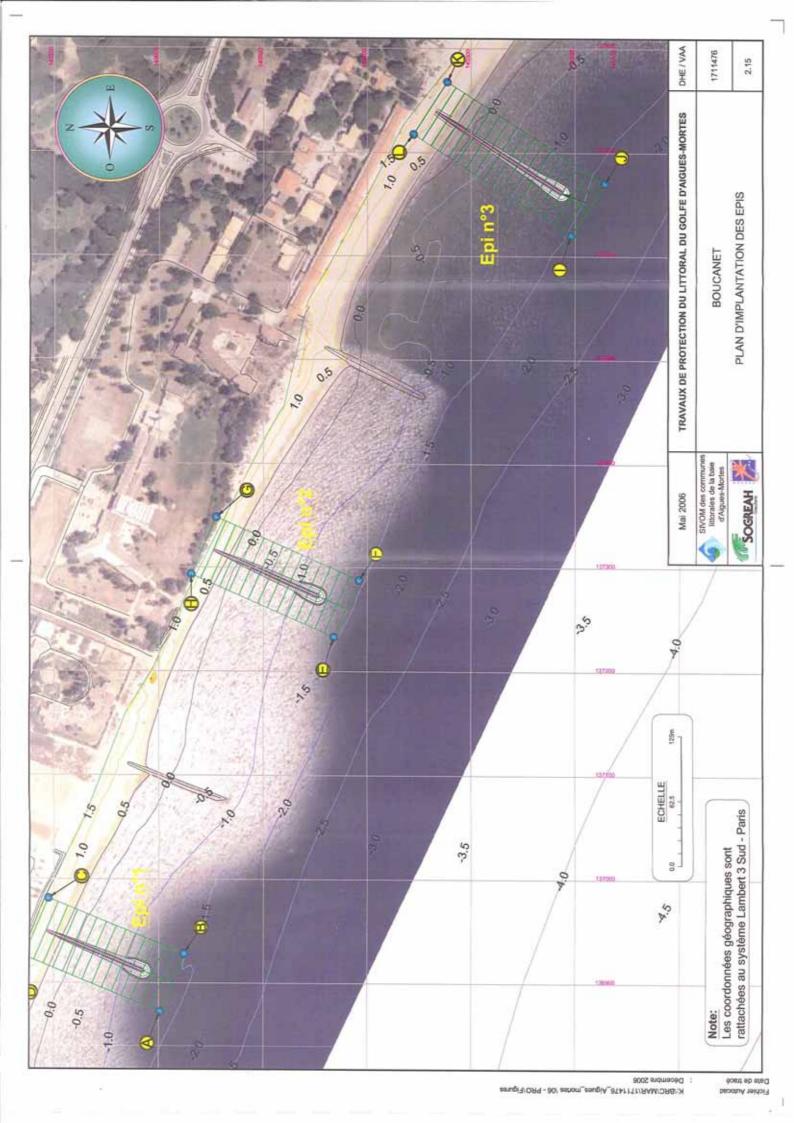


DHE / VAA 1711476 2.12 ā PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES-MORTES COUPE TYPE DU CORDON DUNAIRE FACONNE TN 0.00 Niveau plage actuelle PETIT TRAVERS 104 ECHELLE TN +1.00 SIVOM des communes littorales de la baie d'Aigues-Mortes SOGREAH S 0.0 Reconstitution paysagère et environnementale du cordon dunaire Mai 2006 Rechargement TN +2.00 TN+3.00 22ml CP +6.40 В : Décembre 2006 K/BRC/MAR/1711476_Algues_mortes/06-PRO/Figures Fichier Autocad Date de tracé

Butés 6/8cm Piqued 3/5cm
Poleau 6/8 cm Coupe d'une ganivelle Tixation des butées des ganivelles 6/8 cm DETAIL DES GANIVELS incline 45° 35/40cm 35/40cm 6/8 cm PETIT TRAVERS 2.13 6/8 cm Til de for torsadó 1.70/2 mètres (25 unités) Jue en plan DETAILS DES MATERIAUX EMPLOYES Elévation d'une ganivelle 10/12 cm Detail d'une ganivelle 6/8 cm SOGREAH





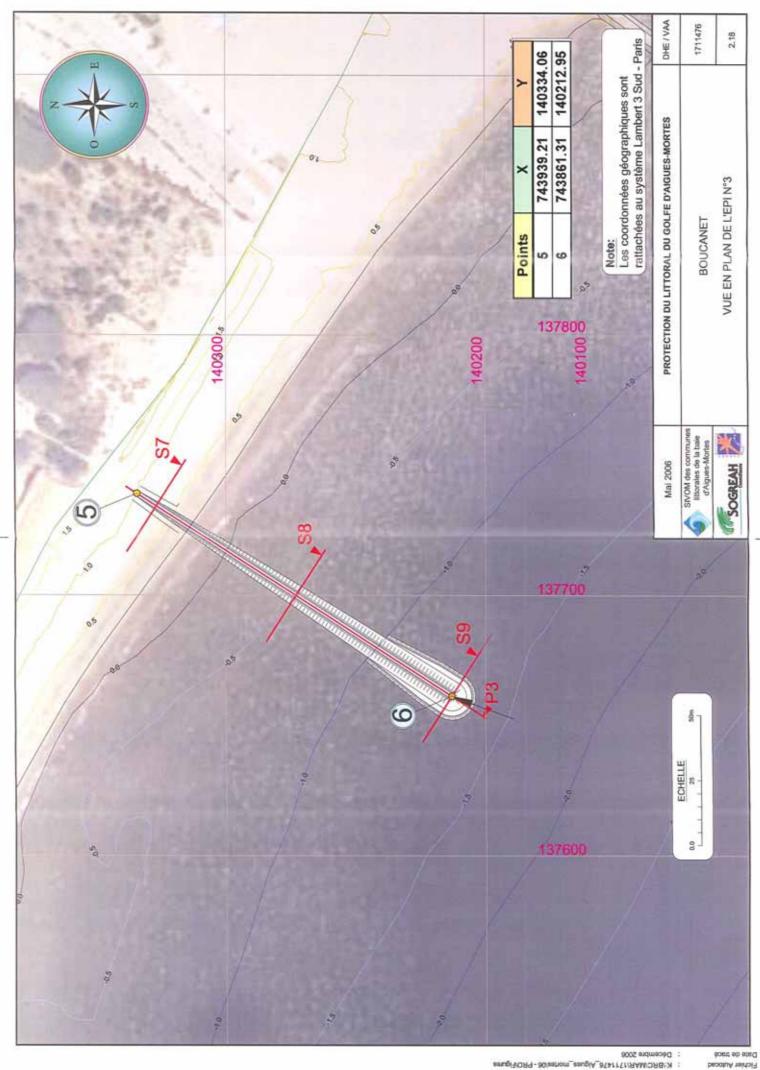


DHE / VAA 1711476 2.16 Note: Les coordonnées géographiques sont rattachées au système Lambert 3 Sud - Paris 140615.19 140706.70 PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES-MORTES 743149.46 743111.70 VUE EN PLAN DE L'EPI N°1 BOUCANET Points SIVOM des communes littorales de la baie d'Algues-Mortes SOGREAH Mai 2006 82 0.6 ECHELLE 0.0 : K-BRCWARAT71476_Algues_mones/06 - PROFigures

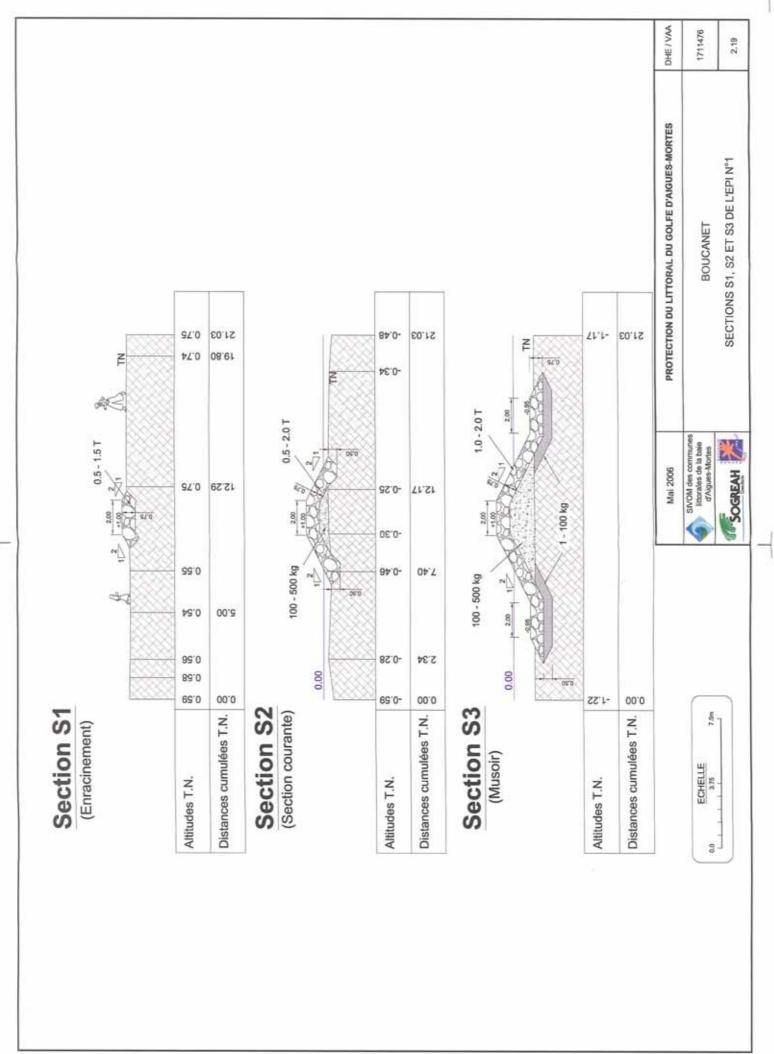
Fichler Autocad Date de tracé

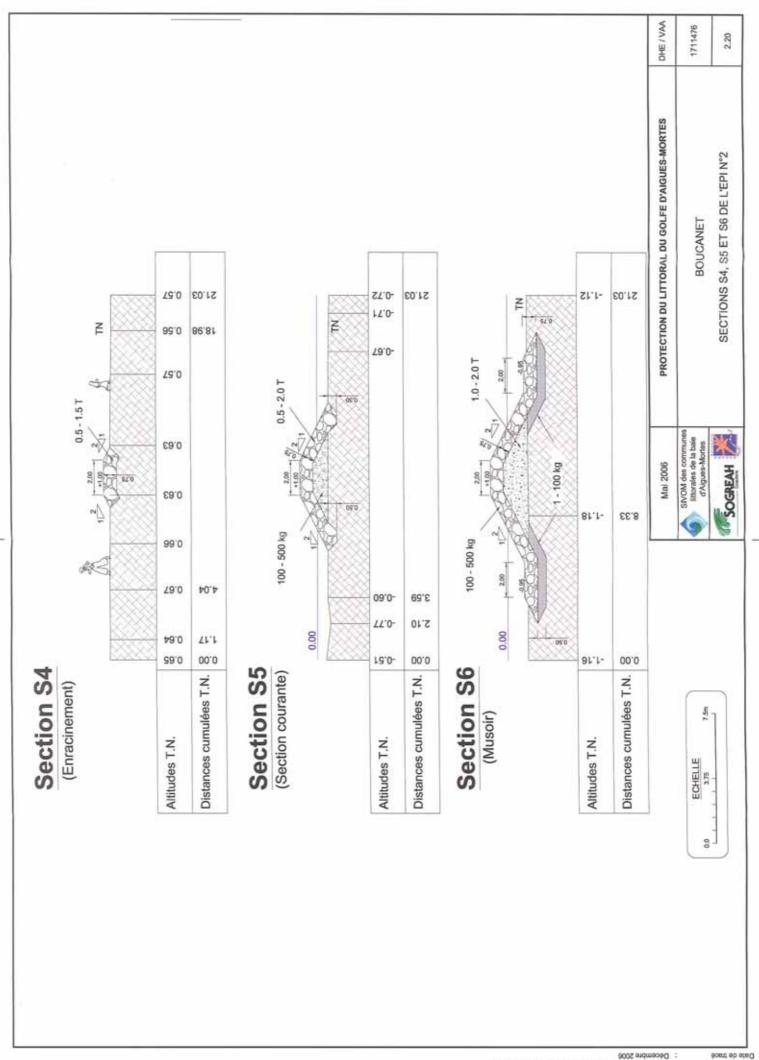
DHE / VAA 1711476 2.17 Note: Les coordonnées géographiques sont rattachées au système Lambert 3 Sud - Paris 140447.59 140547.36 PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES-MORTES 743472.45 743516.33 VUE EN PLAN DE L'EPI N°2 BOUCANET Points SIVOM des communes littorales de la baie d'Algues-Mortes SOGREAH Mai 2006 S\$ \$50 ECHELLE : Décembre 2008 doest ab ade.

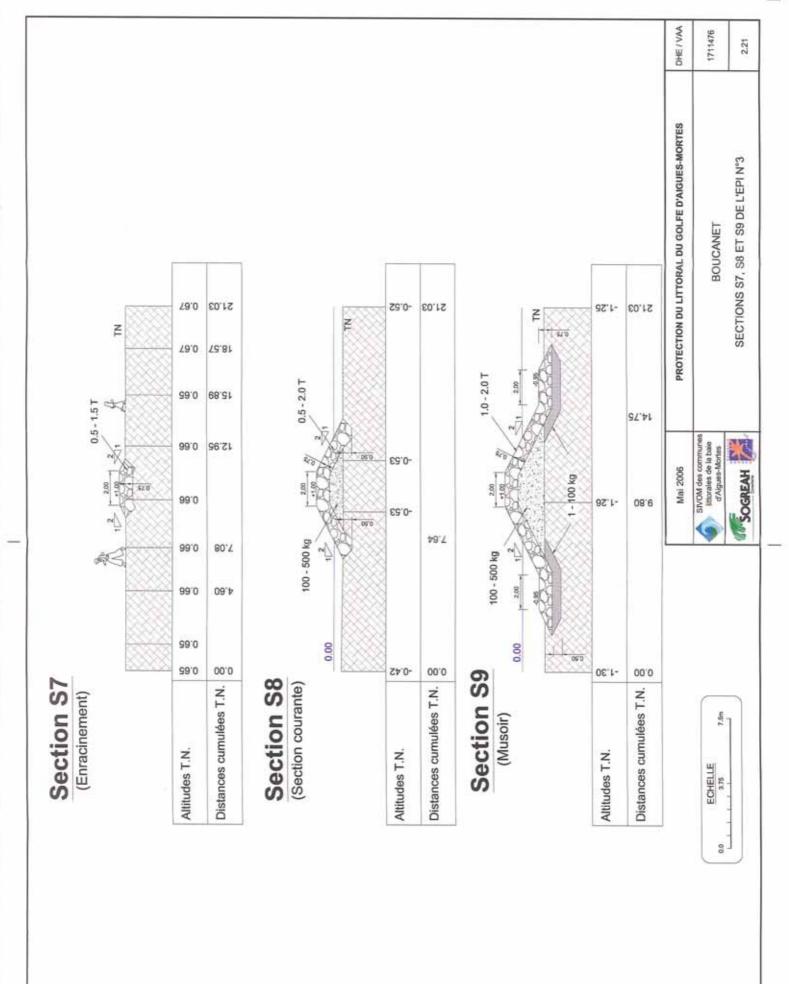
Fichier Autocad



Pichler Autocad Date de tacé







DETAILS ESTIMATIFS DES COUTS DES TRAVAUX

		PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES MORTES (SECTEUR 1)	ORTES (SECTEUR	11)	
		Rechargement des plages de Petit Travers, Carnon Est, Palavas à Carnon,	t, Palave	s à Carnor		e de la composito de maior de maior de maior de moderna de la maior de la compositor maior de la compositor de
and the best between the second	com constraint and an	Boucanet et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers	Petit Tra	vers	eret i erest sprane ereseven i sesse i sesse sesse sesse	
		SCENARIO 1	The state of the s		PETER PROPERTY CHARACTERS AND	
11000		DETAIL ESTIMATIF	annen untranschaft unt jeber 11 m	A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Rechargement de la plage et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers	naire du	Petit Trav	/ers	
			No. of contract by Contract of			
ž		Description	Quantité	Unité	Prix unitaire en Euros H.T.	Montant partiel en Euros H.T.
	1	Mobilisation de la drague	-	Le Forfait	200 000	200 000
	2	Levés topographiques et bathymétriques (Petit Travers et de flèche de l'Espiguette)				
	2.1	Levés topographiques et bathymétriques avant travaux (Petit Travers et flèche de l'Espiguette).	-	Le Forfait	14 000	14 000
	2.2	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux (Petit Travers)	-	Le Forfait	10 000	10 000
***************************************	2.3	Levés topographiques et bathymétriques après les travaux (Petit Travers et flèche de l'Espiguette)	, —	Le Forfait	14 000	14 000
	က	Etudes d'exécution	-	Le Forfait	20 000	20 000
,	4	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli matériel terrestre - Petit Travers	-	Le Forfait	40 000	40 000
	က	Fourniture et montage de la conduite de refoulement fixe (immergée)	-	Le Forfait	950 000	950 000
	9	Rechargement de la plage et façonnage du cordon dunaire	410 000	Le m3	4	1 763 000
	~	Analyses granulométriques (Petit Travers)	200	L'Unité	70	14 000
many is a man and and or other	8	Démobilisation de la drague	-	Le Forfait	200 000	200 000
	တ	Stockage de la conduite fixe	-	Le Forfait	165 000	165 000
	9	Démontage et évacuation de la conduite	0	Le Forfait	590 000	•
		TOTAL Petit Travers (€ HT)				3 390 000.00
	İ	T.V.A. (19.6%)				664 440.00
		TOTAL Petit Travers (€ TTC)				4 054 440.00

st Boucanet
¥ Bc
rnon e
Sa
as è
t, Palavas
n Est, F
e Carnon
Ō
plages
des
ement
hargel
Rec

: - 2			3		
1	**************************************	ממוווונכ		en Euros H.T.	en Euros H.T.
2	Mobilisation de la drague	-	Le Forfait	200 000.00	200 000.00
***************************************	Levés topographiques et bathymétriques (Carnon Est et flèche de l'Espiguette)		The same of the sa		to the state of th
2.1		-	Le Forfait	11 000.00	11 000.00
2.2	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux (Carnon Est, par secteur)		Le Forfait	12 000.00	12 000.00
2.3	Levé topographique et bathymétrique après les travaux (Carnon Est et flèche de l'Espiguette)		Le Forfait	11 000.00	11 000.00
ო	Etudes d'exécution (Carnon Est)	-	Le Forfait	15 000.00	15 000.00
4	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli du matériel terrestre (Carnon Est)	-	Le Forfait	30 000.00	30 000.00
Ð	Remise en service de la conduite de refoulement immergée	-	Le Forfait	165 000.00	165 000.00
9	Rechargement de la plage de Carnon Est	145 000	Le m3	4.30	623 500.00
2	Analyses granulométriques (Carnon Est)	70	L'Unité	70.00	4 900.00
∞	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli du matériel terrestre (Palavas-les-Flots à Carnon)	-	Le Forfait	20 000.00	20 000.00
σ	Levés topographiques et bathymétriques (Palavas-les-Flots à Carnon et flèche de l'Espiguette)				
9.1	Levés topographiques et bathymétriques avant travaux (Palavas-les-Flots à Carnon)		Le Forfait	15 000.00	15 000.00
9.2	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux (Palavas-les-Flots à Carnon, par secteur)	,	Le Forfait	10 000.00	10 000.00
9.3	Levés topographiques et bathymétriques après les travaux (Palavas-les-Flots à Carnon et flèche de l'Espiguette)	,	Le Forfait	15 000.00	15 000.00
10	D Etudes d'exécution (Palavas-les-Flots à Carnon)	•	Le Forfait	10 000.00	10 000.00
#	Déplacement de la conduite de Carnon-Est au site de Palavas-les-Flots	-	Le Forfait	150 000.00	150 000.00
12	2 Rechargement de la plage de Palavas-les-Flots à Carnon	220 000	Le m3	4.70	1 034 000.00
52	3 Analyses granulométriques (Palavas-les-Flots à Carnon)	80	L'Unité	70.00	5 600.00

, ·	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli du matériel terrestre (Boucanet)		Le Forfait	20 000.00	20 000.00
-	15 Levés topographiques et bathymétriques (Boucanet et flèche de l'Espiguette)				1
#	15.1 Levés topographiques et bathymétriques avant travaux (Boucanet)	-	Le Forfait	11 000.00	11 000.00
1,5	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux (Boucanet, par secteur)		Le Forfait	7 000.00	7 000.00
#2	15.3 Levés topographiques et bathymétriques après les travaux (Boucanet et flèche de l'Espiguette)	The second secon	Le Forfait	11 000.00	11 000.00
_	15 Etudes d'exécution (Boucanet)	-	Le Forfait	10 000.00	10 000.00
,	16 Déplacement de la conduite de Palavas-les-Flots au Boucanet	-	Le Forfait	330 000.00	330 000.00
y-	17 Rechargement de la plage du Boucanet	135 000	Le m3	3.80	513 000.00
	18 Analyses granulométriques (Boucanet)	40	L'Unité	70.00	2 800.00
and term of all learners and terms over	19 Démobilisation de la drague		Le Forfait	200 000.00	200 000,00
	20 Démontage et évacuation de la conduite	-	Le Forfait	590 000.00	590 000,00
	TOTAL (€HT)				4 026 800.00
	T.V.A. (19.6%)				789 252.80
	TOTAL (€TTC)				4 816 052.80
	при				
	TOTAL rechargement complet (€ HT)				7 416 800.00
	T.V.A. (19.6%)				1 453 692.80
	TOTAL rechargement complet (€ TTC)				8 870 492.80

	PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE D'AIGUES MORTES (SECTEUR 1)	ORTES (8	SECTEUR	1)	
	Rechargement des plages de Petit Travers, Carnon Est, Palavas à Carnon,	it, Palava	s à Carnor		
	Boucanet et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers	Petit Trav	ers		
	SCENARIO 2				
	DETAIL ESTIMATIF				
å				Prix unitaire	Montant partiel
2	Description	Quantite	Unite	en Euros H.T.	en Euros H.T.
<u>*</u>	1 Mobilisation de la drague		Le Forfait	200 000.00	200 000.00
• •	Levés topographiques et bathymétriques du Petit Travers et de la flèche de l'Espiguette				
C)	2.1 Levés topographiques et bathymétriques avant travaux (Petit Travers et flèche de l'Espiguette)	·	Le Forfait	14 000.00	14 000.00
αi	2.2 Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux (Petit Travers)	+-	Le Forfait	10 000.00	10 000.00
0	2.3 Levés topographiques et bathymétriques après les travaux (Petit Travers et flèche de l'Espiguette)	+-	Le Forfait	14 000.00	14 000.00
• • •	3 Etudes d'exécution Petit Travers		Le Forfait	20 000.00	20 000.00
7	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli matériel terrestre - Petit Travers		Le Forfait	40 000.00	40 000.00
- '	5 Fourniture et montage de la conduite de refoulement immergée		Le Forfait	950 000.00	00'000 056
	6 Rechargement de la plage et façonnage du cordon dunaire du Petit Travers	410 000	Le m3	4.30	1 763 000.00
	7 Analyse granulométrique (Petit Travers)	200	L'Unité	70.00	14 000.00
~	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli matériel terrestre (Petit Travers à Carnon-Est)	+	Le Forfait	30 000.00	30 000.00
J ,	9 Levés topographiques et bathymétriques de Carnon Est				

9.1	Levés topographiques et bathymétriques avant travaux de Carnon Est	T-	Le Forfait	11 000.00	11 000.00
 9.2	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux de Carnon Est	1	Le Forfait	12 000.00	12 000:00
9.3	Levés topographiques et bathymétriques après les travaux (Carnon Est et flèche de l'Espiguette)	-	Le Forfait	11 000.00	11 000.00
10	Etudes d'exécution Carnon-Est	~	Le Forfait	15 000.00	15 000.00
11	Déplacement de la conduite du Petit Travers à Carnon-Est	-	Le Forfait	150 000.00	150 000.00
12	Rechargement de la plage de Carnon Est	145 000	Le m3	4.30	623 500.00
13	Analyse granulométrique (Carnon Est)	02	L'Unité	70.00	4 900.00
14	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli matériel terrestre (de Carnon Est à la zone Palavas-les-Flots - Carnon)	-	Le Forfait	20 000.00	20 000.00
ក់	Levés topographiques et bathymétriques (Palavas-les-Flots à Carnon)			•	
15.1	Levés topographiques et bathymétriques avant travaux (Palavas-les-Flots à Carnon)	4	Le Forfait	15 000.00	15 000.00
15.2	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux (Palavas-les-Flots à Carnon, par secteur)	-	Le Forfait	10 000.00	10 000.00
15.3	Levés topographiques et bathymétriques après les travaux (Palavas-les-Flots à Carnon et flèche de l'Espiguette)	-	Le Forfait	15 000.00	15 000.00
16	Etudes d'exécution (Palavas-les-Flots à Carnon)	۲	Le Forfait	10 000.00	10 000.00
17	Déplacement de la conduite de Carnon-Est au site de Palavas-les-Flots	-	Le Forfait	150 000.00	150 000.00
8	Rechargement de la plage de Palavas-les-Flots à Carnon	220 000	Le m3	4.70	1 034 000.00
 19	Analyses granulométriques (Palavas-les-Flots à Carnon)	80	L'Unité	70.00	5 600.00
8	Installation / Repli de chantier - Amenée et repli matériel terrestre (Boucanet)	-	Le Forfait	20 000.00	20 000.00
2	Levés topographiques et bathymétriques (Boucanet)				
21.1	Levés topographiques et bathymétriques avant travaux du Boucanet	-	Le Forfait	11 000.00	11 000.00

, The second of
21.2	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux du Boucanet,	y-	Le Forfait	7 000.00	7 000.00
21.3	Levés topographiques et bathymétriques après les travaux (Boucanet et flèche de l'Espiguette)	₩-	Le Forfait	11 000.00	11 000.00
22	Etudes d'exécution (Boucanet)	, -	Le Forfait	10 000.00	10 000.00
23	Déplacement de la conduite de Palavas-les-Flots au Boucanet	Y		330 000.00	330 000.00
 24	Rechargement de la plage du Boucanet	135 000	135 000 Le m3	3.80	513 000.00
25	Analyses granulométriques (Boucanet)	40	L'Unité	70.00	2 800.00
26	Démobilisation de la drague	-	Le Forfait	200 000.00	200 000.00
27	Démontage et évacuation de la conduite	+	Le Forfait	290 000.00	590 000.00
	TOTAL HT				6 836 800,00
	T.V.A. (19.6%)				1 340 012.80
	TOTAL TTC				8 176 812.80

		Apports supplémentaires de sable sur les plages de Carnon Est, Palavas à Carnon et Boucanet	st, Pala	vas à Car	non et Bouca	net
	1.1	OPTION SIMPLE 1.1 : Rechargement supplémentaire de la plage de Carnon Est	20 000 Le m3	Le m3	4.30	86 000.00
	1.2	OPTION SIMPLE 1.2 : Rechargement supplémentaire de la plage de Carnon Est	40 000	ге тз	4.30	172 000.00
	1.3	OPTION SIMPLE 1.3 : Rechargement supplémentaire de la plage de Carnon Est	60 000	Le m3	4.30	258 000.00
	2.1	OPTION SIMPLE 2.1 : Rechargement supplémentaire de la plage de Palavasles-Flots à Carnon	20 000 Le m3	Le m3	4.70	94 000.00
	2.2	OPTION SIMPLE 2.2 : Rechargement supplémentaire de la plage de Palavas-les-Flots à Carnon	40 000	Ге т3	4.70	188 000.00
	2.3	OPTION SIMPLE 2.3 : Rechargement supplémentaire de la plage de Palavas-les-Flots à Carnon	60 000 Le m3	Le m3	4.70	282 000.00
	2.4	OPTION SIMPLE 2.4 : Rechargement supplémentaire de la plage de Palavas- les-Flots à Carnon	80 000 Lems	Lem3	4.70	376 000:00
	3	OPTION SIMPLE 3 : Rechargement supplémentaire de la plage de Boucanet	20 000 Lem3	Le m3	3.80	76 000.00
<u> </u>		TOTAL OPTIONS 160 000 m³ (€HT)				710 000.00
		T.V.A. (19.6%)				139 160.00
		TOTAL OPTIONS 160 000 m³ (€TTC)				849 160.00

SIVOM des communes littorales de la baie d'Aigues-Mortes Protection du littoral du Golfe d'Aigues-Mortes - Allongement d'un brise-lames à Carnon - Réalisation de trois épis au Boucanet **DETAIL ESTIMATIF**

°IV	SIMPAGES	,	741.71	Prix unitaire	Montant partiel
2	OOVAGES	Quantite	Onite	en Euros H.T.	en Euros H.T.
	A. Allongement du brise-lames à Carnon				
ļ	Installation / Repli de chantier - Amenée matériel		Le Forfait	45 000 €	45 000 €
~	Etudes d'exécution (brise-lames)	-	Le Forfait		15 000 €
က	Levés topographiques et bathymétriques				
3.1	Levés topographiques et bathymétriques avant travaux	_	Le Forfait	7 000 €	7 000 €
3.2			Le Forfait		3 000 €
3.3	Levés topographiques et bathymétriques après les travaux	-	Le Forfait	7 000 €	7 000 €
4	Fourniture et pose d'enrochements hors eau ou sous l'eau (brise-lames)				
4.1	Fourniture et pose d'enrochements pour constituer la carapace supérieure horizontale - Catégorie 2-4 tonnes	275	Le m3	78€	21 450 €
4.2	Fourniture et pose d'enrochements pour constituer la carapace côté mer et plage - Catégorie 1-3 tonnes	720.0	Le m3	78 €	56 160 €
4.3	Fourniture et pose d'enrochements pour constituer la sous-couche - Catégorie 0.5- 1 tonnes	933.0	Le m3	73€	67 922 €
4,4	Fourniture et pose d'enrochements pour constituer le noyau - Catégorie 50-500 kg	685	Le m3	73€	49 868 €
ıv	Reprise et pose des enrochements existants sur site (brise-lames)				
5.1	Reprise et pose d'enrochements constituant la carapace	937.0	Le m3	8€	7 309 €
5.2	- 1	1 340.0	Le m3	8€	10 452 €
5.3	Reprise et pose d'enrochements constituant le noyau	541.0	Le m3	. 8€	4 220 €
ဖ	Fourniture et pose de géotextile	256	Le m2	15€	3 840 €
7	Réalisation des digues d'accès provisoire	-	Le Forfait	. 24 500 €	24 500 €

SIVOM des communes littorales de la baie d'Aigues-Mortes Protection du littoral du Golfe d'Aigues-Mortes - Allongement d'un brise-lames à Carnon - Réalisation de trois épis au Boucanet **DETAIL ESTIMATIF**

ž		74:41	7 45 1	Prix unitaire	Montant partiel
	COVANCES	Guantite	onite	en Euros H.T.	en Euros H.T.
	B. Réalisation des trois épis au Boucanet				
ဆ	Installation / Repli de chantier - Amenée matériel	-	Le Forfait	75 000 €	75 000 €
6	Etudes d'exécution (épis)	-	Le Forfait		10 000 €
10	Levés topographiques et bathymétriques				
10.1	Levés topographiques et bathymét	-	Le Forfait	7 000 €	7 000 €
10,2	Levés topographiques et bathymétriques pendant les travaux	-	Le Forfait	€ 000 €	9 000 €
10.3	10.3 Levés topographiques et bathymétriques après les travaux	-	Le Forfait	7 000 €	7 000 €
F	11 Fourniture et pose d'enrochements hors eau ou sous l'eau (épis)				
11.1	Fourniture et pose d'enrochements pour constituer la carapace - Catégorie 0,5 - 2 tonnes	1 976.0	Le m3	78€	154 128 €
11.2	Fourniture et pose d'enrochements pour constituer le noyau - Catégorie 100-500kg	738.0	Le m3	73€	53 726 €
11.3	Fourniture et pose d'enrochements pour constituer le tapis - Catégorie 1-100kg	316.0	Le m3	57€	18 075 €
72	Décaissement du sable		Le Forfait	23 000 €	23 000 €
	TOTAL HT				685 650 €
ļ	T.V.A. (19.6%)				134 387 €
	TOTAL TTC				820 038 €

SIVOM des communes littorales de la baie d'Aigues-Mortes Protection du littoral du Golfe d'Aigues-Mortes - Aménagement du cordon dunaire du Petit Travers **DETAIL ESTIMATIF**

ž	DESIGNATION	, yezhanet O	11=11	Prix unitaire	Montant partiel
	DESIGNATION	Coamilie	3 5	en Euros H.T.	en Euros H.T.
	Travaux préliminaires				
-	Installation de chantier	-	Le Forfait	1 800 €	1 800 €
7	Signalisation de chantier		Le Forfait	800€	800€
က	Enlèvement de ganivelles usagées	554	Le ml	3€	1 662 €
	Reconstitution environnementale et paysagère du cordon dunaire				
4	Modelage final du cordon	3500	Le m³	7€	24 500 €
ហ	Fourniture, mise en place et fixation des ganivelles bois y compris piquets	8050	Le ml	23 €	181 125 €
^	Plan de recolement	-	Le Forfait	350 €	350 €
8	Repliement chantier	1	Le Forfait	1 400 €	1 400 €
	TOTAL HT				211 637 €
	T.V.A. (19.6%)				41 481 €
	TOTAL TTC				253 118 €